

Objet : Budget Annexe Déchets - Décision modificative 2

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 19 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf décembre à 18h00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. ALLARD. COUTAZ. CUCCURU. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. GROLLIER. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. MANTEL. PERRIAT. ROSSI. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. WADOWIAK. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. BOIS. (Pouvoir B. ALLARD). DUPRAZ (Pouvoir M. WADOWIAK). GARCIA (Pouvoir F. TOUIHRAT). MANSOZ (Pouvoir C. TAVEL). MARCHAIS (Pouvoir A. FAUGE). RUBIER (Pouvoir T. ILBERT). VOISIN. WROBEL (Pouvoir F. MANTEL).

Le Président :

Explique que la décision modificative suivante doit-être effectuée sur le Budget annexe «Déchets» de la CCLA :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6518 : Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6541 : Créances admises en non-valeur	600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	1 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	1 600.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0.00 €	1 600.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 600.00 €	1 600.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

APPROUVE la décision modificative à intervenir sur le Budget annexe « Déchets » de la collectivité,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

